

COUP DE COEUR / COUP DE GUEULE : MARS 2009

MEDECIN DE GARDE DURANT LA SEMAINE:

Il n'y en a pas; si l'on ne parvient pas à obtenir un rendez vous, il faut aller à l'Hôpital !
...ou attendre le médecin de garde du week-end !

BAUX COMMERCIAUX :

nous sommes favorables à une réglementation, mais on s'interroge sur le critère de référence pour l'indexation ; elle pourrait être fondée sur la base de l'augmentation INSEE avec un pourcentage sur le résultat ou bien sur le chiffre d'affaires.

MONACO 2029 : GROUPE DE REFLEXION :

Nous saluons cette initiative ; ce "laboratoire d'idées" n'aura de sens et d'intérêt que si le Gouvernement prend en compte certaines "idées".
N'avons-nous pas déjà entendu parler de ce type de groupe de réflexion...à Valeurs et Enjeux;

AVENIR DE LA CAISSE DES RETRAITES :

Où se trouve la vérité, entre l'hypothèse de la faillite de la Caisse des Retraites en 2020 et la possibilité de la maintenir sans risque, jusqu'en 2050 ?
Comment actuaire, Gouvernement et syndicats, ne parviennent-ils pas à s'entendre pour communiquer au public des informations rationnelles et réelles, sur la base de paramètres objectifs choisis en commun.

Carte d'identité Biométrique

Etre toujours à la pointe de la technologie, oui bien sûr...mais à quel prix ? Quelles peuvent être les dérives d'une technologie non encadrée ? L'annonce de la carte d'identité biométrique laisse à penser que, comme souvent à Monaco, on fait les choses et l'on les régleme après ! Sur ce sujet, tous les pays européens se dotent de lois et sont extrêmement prudents (cf CNIL). En effet, beaucoup trop de questions restent pour l'instant sans réponse :

Comment, par qui seront gérés ces données personnelles ?

Dans quel cadre pourraient-elles être utilisées ?

Décider de nouveaux supports à la pointe de la technologie sans en avoir analysé toutes les conséquences, c'est une fois encore, s'exposer dans le futur à des coûts supplémentaires pour pallier les dérives... Sans tomber dans les délires de la science fiction où biométrie est synonyme de surveillance systématique, de dictature, il n'en demeure pas moins, qu'il est essentiel de prévoir, de réglementer toutes les questions d'éthique qu'engendre assurément la biométrie.

Espérons que nous continuerons d'aller dans ce sens, comme le laisse à penser l'Ordonnance Souveraine parue au Journal Officiel du 20 Mars, qui rend un peu plus claire l'utilisation de ces données.